

Introduction

Les universités algériennes sont des établissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel, dotés d'une personnalité morale et d'une autonomie financière. Elles sont composées d'organes directeurs (conseil d'administration et conseil scientifique), d'un doyen, de facultés, d'instituts et d'annexes ; des services administratifs et techniques communs.

En 1962, l'Algérie ne comptait que trois établissements d'enseignement supérieur (Alger, Oran et Constantine) avec moins de 2000 étudiants, dont seulement 1% de femmes, pour moins de 250 enseignants. Ce n'est qu'après l'indépendance (1963) que le gouvernement algérien a commencé à reconstruire son pays et son système éducatif. Après la création du ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique dans les années 1970, des universités ont progressivement été créées. Le réseau universitaire représentait par (50 universités, 13 Centres universitaires, 20 Écoles Nationales Supérieures et 10 Écoles Supérieures, 11 Écoles Normales Supérieures et 2 annexes) et plus de 1.500.000 étudiants, dont 60% de femmes pour un total de 54.000 enseignants.

Dans un contexte socio-économique en pleine extension, l'université algérienne doit aujourd'hui et plus que jamais construire une plate-forme de connaissance basée sur la bonne gouvernance, l'assurance qualité, la transparence et l'accréditation. Cette portée sur l'éducation de qualité constitue le défi majeur pour l'instauration de l'état de droit.

La réforme de 2004 a permis l'élaboration de nouveaux cursus universitaires adaptés aux exigences de la mondialisation. Toutefois, seule une bonne gouvernance qui prend en considération les besoins du secteur socio-économique peut ouvrir une brèche vers l'équité constitutionnelle et l'éducation de qualité. La mise en place du système LMD (Licence Master Doctorat) en 2004 a entraîné la rénovation en profondeur des programmes, et de nouvelles pratiques pédagogiques. La maximisation des opportunités et l'ouverture à l'international ont été la principale raison du choix du LMD.

Pour harmoniser les démarches vers la promotion de la démocratie et des droits de l'homme, l'enseignement supérieur algérien doit aligner le processus éducatif aux besoins sociaux et économiques du pays. L'introduction d'une approche basée sur les droits de l'homme permettrait d'établir un cadre conceptuel afin de comprendre les dysfonctionnements dans l'application des notions de transparence et de démocratie dans

certaines aspects de l'éducation. Par ailleurs, il est important de porter l'investissement sur les valeurs morales, individuelles et collectives et de garantir l'autonomie et la liberté universitaire afin de promouvoir la recherche scientifique et dynamiser les potentialités humaines vers un développement durable et qualitatif.

Pour contrôler les différentes activités universitaire (pédagogique, recherche ou administratifs) le système universitaire adopte un ensemble des principes à suivre par le personnel de l'université (enseignant, étudiant, administratif), dans ce cadre le Conseil de l'éthique et de la déontologie universitaire a été installé à la fin de l'année 2005, et l'année 2006 a été consacrée à la discussion de sa méthode de travail et de ses modalités de fonctionnement. Les universitaires qui l'animent ont confronté leur expérience et débattu des moyens à mettre en œuvre pour garantir sa personnalité et assurer une efficacité à ses propositions de renforcement des valeurs éthiques au sein de l'enseignement supérieur.

Emanation donc d'un large consensus universitaire, la charte d'éthique et de déontologie réaffirme des principes généraux issus de normes universelles ainsi que de valeurs propres à la société algérienne. Selon le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique, ces valeurs doivent être le moteur de la démarche d'apprentissage et de mise en œuvre de l'éthique et de la déontologie universitaires. Elles doivent donc représenter un outil de mobilisation et de référence rappelant les grands principes qui guident la vie universitaire et inspirent les codes de conduite et les règlements qui en découleront. (Charte d'éthique et de déontologie universitaire, 2007).

Consulter les liens :

1. http://www.meric-net.eu/files/fileusers/National%20Report%20template_MERIC-Net_Algeria.pdf
2. https://fr.wikipedia.org/wiki/Liste_des_universit%C3%A9s_en_Alg%C3%A9rie
3. <https://rm.coe.int/16806fcd8a>

